



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-préfecture de Briançon
Secrétariat général**

Briançon, le 6 octobre 2023

Mesdames et Messieurs les Maires de
l'arrondissement de Briançon

Mesdames et Messieurs les Maires,

La zone de défense et de sécurité Sud organise une session exceptionnelle de recrutement de policiers adjoints. Ces derniers assistent au quotidien les gardiens de la paix dans leurs missions de prévention et de lutte contre la délinquance, de surveillance générale, d'assistance et de soutien aux personnes, et concourent à l'accueil et l'information du public dans les commissariats et autres directions de la police nationale.

Ce concours a vocation à recruter **17 policiers adjoints dans le département des Hautes-Alpes, principalement au sein de la Direction interdépartementale de la Police aux Frontières de Montgenèvre et du commissariat de Briançon.**

Les candidats doivent avoir entre 18 et 30 ans à la date d'incorporation, être de nationalité française et de bonne moralité (le bulletin n°2 du casier judiciaire ne devant comporter aucune mention incompatible avec l'exercice des fonctions envisagées), être en règle avec les obligations liées au service national (Journée défense et citoyenneté, ex JAPD) et répondre aux aptitudes physiques requises lors de la visite médicale.

Le policier adjoint exerce ses fonctions dans le cadre d'un contrat d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois. La rémunération nette mensuelle pendant toute la durée de son contrat (hors Île-de-France) est de 1 445 € et, durant sa formation de 16 semaines, le policier adjoint est logé et rémunéré.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 3 novembre 2023 sur www.devenirpolicier.fr/inscriptions. Les épreuves se dérouleront à compter du 20 novembre, pour une entrée en école de police en janvier 2024.

Si ce concours permet de renforcer les effectifs de la police nationale pour répondre aux enjeux de sécurité actuels, il est également un levier pour l'emploi local des jeunes haut-alpins, notamment dans mon arrondissement. Aussi, je vous invite vivement à relayer ces informations auprès de votre population.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Maires, l'expression de ma considération la meilleure.

Pour la préfet et par délégation,
la sous-préfète de l'arrondissement de Briançon

Dalila ZANE